

Séminaire d'échange

« santé – environnement »

Evaluation du PRSE 2 et préparation du PRSE 3

Présentation de la méthode d'évaluation

Un Plan régional santé – environnement, c'est...

- La déclinaison régionale d'un Plan National Santé – Environnement
 - Co-signé par le Ministère de l'environnement et le Ministère de la Santé
 - Pour une durée de 5 ans (2009-2013)
 - Qui cherche à agir sur l'environnement pour améliorer l'état de santé
 - *16 fiches thématiques et 58 actions*
 - *Qui sont reprises dans les territoires en fonction des enjeux locaux*

- Un plan porté par les services de l'Etat et l'ARS
 - Avec une implication souhaitée des Conseils régionaux, mais variable selon les territoires

L'OMS estime que
Un quart de la charge
mondiale de morbidité et
23% des décès peuvent
être attribués à des
facteurs
environnementaux.

Le PRSE 2 Poitou-Charentes, c'est...

- 5 thématiques
 - Air extérieur et vivre dehors
 - Espaces intérieurs et lieux de vie
 - Eau, source de vie
 - Vivre mieux, maîtriser les nuisances et pollutions
 - Information et formation

- 26 fiches actions et 53 opérations

- 4 années de mise en œuvre (2011-2014)

- 2 pilotes
 - Services de l'Etat (SGAR, DREAL)
 - ARS

| 26 fiches actions 53 opérations | |
|---|--|
| Baisser les émissions de particules en améliorant la connaissance sur les particules | Promouvoir les modes de déplacements alternatifs et mieux réguler la mobilité |
| Perfectionner l'information sur la prévention de l'asthme et des allergies | Renseigner sur la qualité de l'air intérieur |
| Protéger la santé des populations vivant en habitat insalubre | Diminuer l'incidence de la légionellose |
| Réduire l'exposition au radon | Prévenir l'intoxication au plomb par une étude sur l'influence de la sensibilisation des professionnels de santé au dépistage |
| Réduire les intoxications au monoxyde de carbone : sensibilisation des professionnels au risque lié au monoxyde de carbone | Collecter auprès des maîtres d'ouvrage les résultats des diagnostics techniques amiante sur les ERP |
| Accroître la qualité de l'eau potable en préservant les captages d'eau potable des pollutions diffuses | Augmenter la sécurité sanitaire des eaux potables |
| Améliorer la gestion des forages privés | Inciter les communes à la mise en place de schémas d'assainissement des eaux pluviales |
| Acquérir des connaissances sur les micro-algues toxiques pouvant contaminer les baignades et l'eau potable | Développer un programme de recherche sur les substances médicamenteuses et les perturbateurs endocriniens |
| Avancer dans les connaissances sur les expositions aux pesticides | Approcher l'exposition aux pesticides dans l'assiette du consommateur |
| Limiter les pollutions dues aux pesticides et à certaines substances dangereuses | Informé, sensibiliser, communiquer sur les risques liés à l'utilisation des pesticides |
| Enrichir la connaissance des sites-sols pollués et des risques post-accidentels nucléaires | Préserver les adolescents des risques dus à la musique amplifiée |
| Atténuer les nuisances liées au bruit généré par les transports par un suivi de l'avancement des plans de prévention du bruit environnement | Faciliter l'accès à l'information en santé environnement et favoriser le débat public |
| Soutenir les manifestations régionales pour une prise en compte des questions santé environnement | Former des formateurs en développant un module d'éducation en santé sécurité environnement à destination des enseignants et éducateurs |

Sémin

L'évaluation du PRSE 2 : pourquoi ?

- Tirer les enseignements du PRSE 2 :
 - Mettre en évidence les facteurs de réussite et les difficultés de son élaboration et de sa mise en œuvre

- Anticiper la déclinaison régionale du PNSE 3
 - Identifier des pistes d'amélioration du PRSE 2 applicables pour le PRSE 3

- Mobiliser les acteurs afin de confirmer et d'amplifier la dynamique partenariale
 - Pour partager les conclusions et identifier collectivement des pistes de recommandations

Q1 : Processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi, mobilisation des parties prenantes et degré d'appropriation du plan

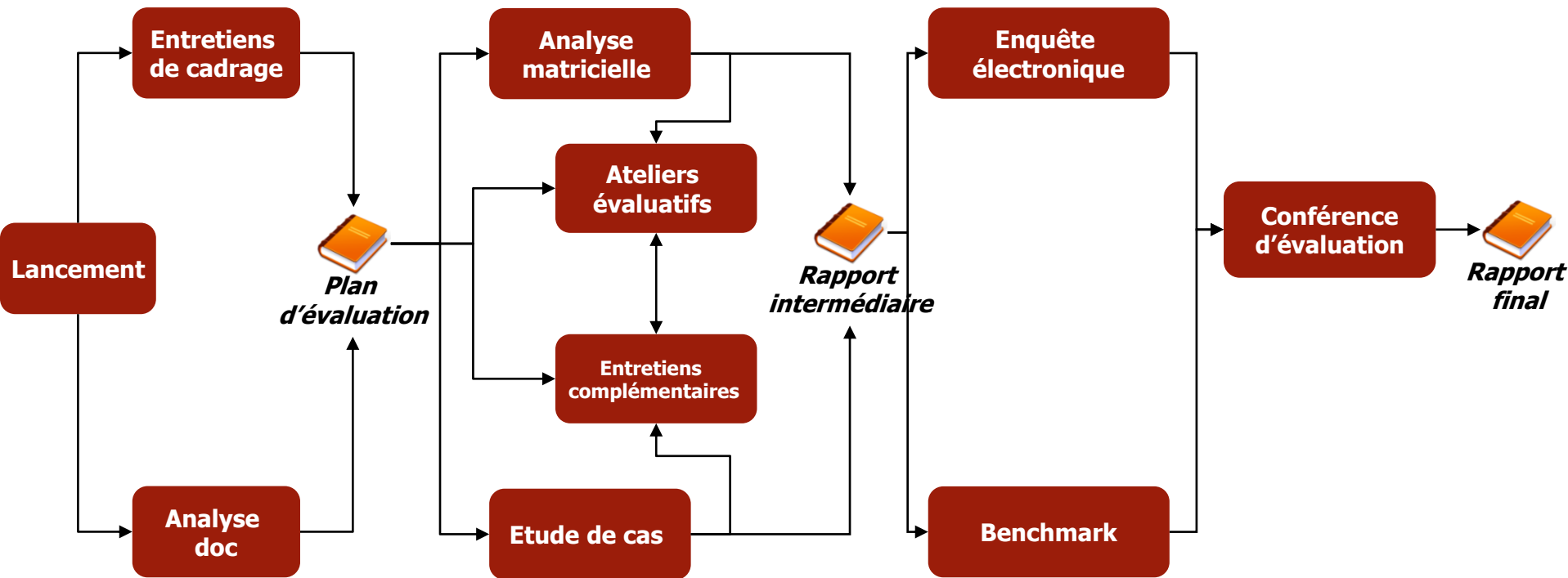
Q2 : Pertinence du plan au regard de spécificités régionales et locales

Q3 : État d'avancement du plan, facteurs de réussite et d'échec

Q4 : Articulation du PRSE avec les autres plans ou programmes de santé et environnement

Q5 : Modalités de mesure des impacts des actions

Déroulement d'ensemble de la démarche



Phase 1
Cadrage

Phase 2
Collecte et analyse

Phase 3
Conclusions / recommandations

Déroulement et objectifs de la journée

- Un séminaire pour présenter et discuter les conclusions de l'évaluation
 - Présentation des conclusions transversales de l'évaluation
 - Discussion et réaction sur chacune des conclusions

- Un temps de travail pour échanger sur des thématiques importantes pour le PRSE3
 - Quelle posture pour le PRSE 3 ?
 - Quel pilotage stratégique et opérationnel pour le PRSE 3 ?

Accueil
9h30 – 10h

**Introduction de la journée,
présentation de la méthode
d'évaluation**
10h – 10h30

**Présentation des conclusions de
l'évaluation et échanges**
10h30 – 12h15

**Présentation des travaux de l'après-
midi**
12h15 – 12h30

Déjeuner
12h30 – 14h

Quelle posture pour le PRSE 3 ?
14h – 15h30

Quel pilotage pour le PRSE 3 ?
15h30 – 16h45

Conclusion de la journée
16h45 – 17h

Présentation des conclusions de l'évaluation

Le PRSE décline des actions prioritaires cohérentes pour le territoire (1/2)

- Le PRSE décline les enjeux du PNSE
 - Parmi les 16 thématiques du PNSE, 13 ont été reprises dans le PRSE
 - 26 fiches actions ont été reprises parmi les 46 du PNSE
 - L'articulation avec le PNSE constituait l'un des points de vigilance lors de l'élaboration
 - Le PRSE n'identifie pas de sujet nouveau par rapport au PNSE
- Le PRSE priorise certains sujets, en lien avec leur prégnance dans leur territoire
 - 32% des actions portent sur la qualité de l'eau
 - 24% sur la qualité de l'air
 - 21% sur l'air intérieur
- Parmi les actions du PRSE, 75% avaient été jugées hautement prioritaires au moment de l'élaboration
 - Seulement 4 actions (8%) étaient jugées comme relevant d'un degré de priorité moindre

| Fiches actions du PNSE 2 | Nb actions PRSE |
|--|-----------------|
| Protéger la population des contaminations environnementales liées à l'eau | 7 |
| Réduction des substances toxiques dans l'air et dans l'eau | 6 |
| Protéger la santé et l'environnement des enfants | 4 |
| Formation et information | 3 |
| Plan particules | 2 |
| Qualité de l'air intérieur | 2 |
| Santé et transport | 2 |
| Luttes contre les points noirs environnementaux | 2 |
| Diminuer l'impact du bruit | 1 |
| Protéger la santé et l'environnement des personnes vulnérables du fait de leur état de santé | 1 |
| Lutter contre l'habitat indigne | 1 |
| Réduire l'exposition au radon et à l'amiante naturellement présents dans l'environnement | 1 |
| Risques émergents | 1 |
| Réduire l'exposition aux substances ayant un effet CMR en milieu de travail | 0 |
| Recherche | 0 |
| Expertise | 0 |

Le PRSE décline des actions prioritaires cohérentes pour le territoire (2/2)

- 80 % des répondants au questionnaire indiquent que les thématiques du PRSE sont « plutôt » ou « tout à fait » adaptées aux enjeux du territoire
- La qualité de l'eau jugée plutôt ou très importante pour 97% des répondants au questionnaire
 - La même proportion jugent que les risques chimiques (perturbateurs endocriniens) constituent une priorité plutôt ou très importante
- Les répondants au questionnaire jugeant que les actions n'étaient pas adaptées mentionnent
 - Que les thématiques sont prises en compte dans d'autres documents
 - Que les actions sont insuffisamment tournées vers l'action concrète et / ou prescriptive

La région Poitou-Charentes

- 3^{ème} région agricole, 65% du territoire dédiés à l'agriculture
- Des productions consommatrices de pesticides (grandes cultures, viticulture)
- 14% des masses d'eau de surface en bon état en 2009 (aucune en très bon état)
- Une présence de pesticides dans l'air, y compris des substances interdites
- Une qualité de l'air globalement plutôt bonne en terme d'exposition aux PM10
- 10,6% de l'habitat dégradé ou potentiellement indigne (8,9% en France)
- 3^{ème} région la mieux préservé en terme de qualité des sols

En terme d'indicateurs de santé

- La mortalité prématurée relative aux maladies respiratoires est comparable à la moyenne nationale, les entrées en ALD sont en revanche inférieures
- 1,7% des cas de saturnisme ont été détectés dans la région

Séminaire du 30 juin 2015

Un PRSE est un document stratégique ambitieux (1/2)

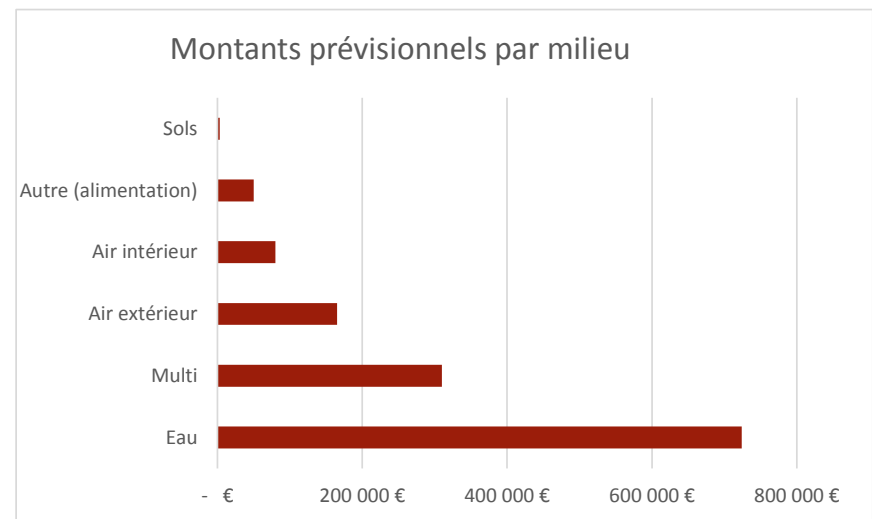
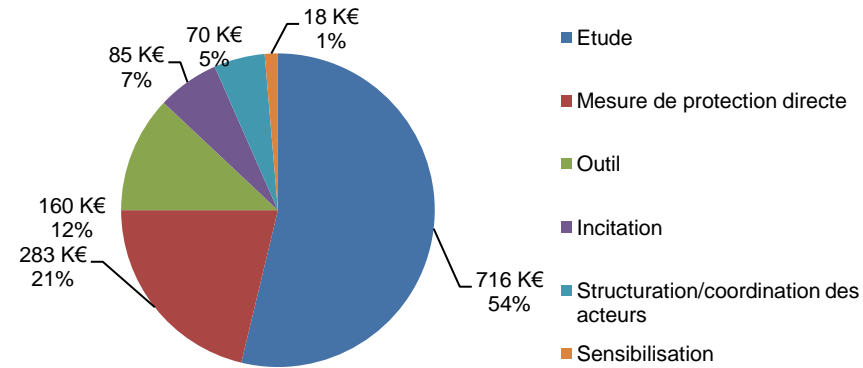
- Le PRSE se positionne comme un document « fondateur » et chef d'orchestre
 - Près de la moitié des actions ont pour vocation de créer de la connaissance (recherche et études)
 - Un tiers des actions permettent de mettre en réseau les acteurs
 - Quelques actions (6) visent à inciter les partenaires institutionnels (collectivités) à développer leurs actions

- La moitié des actions ont un objectif de sensibilisation
 - Dans leur majorité, elles ciblent des professionnels « relais »
 - 5 opérations seulement ciblent directement le grand public

| Logiques d'action | Nb actions PRSE |
|--|-----------------|
| Actions de sensibilisation | 24 |
| Action de recherche et d'études | 22 |
| Actions de coordination | 17 |
| Actions de mobilisation des partenaires institutionnels | 6 |
| Actions d'outillage | 3 |
| Actions de réduction directe du risque ou de la nuisance | 2 |

Un PRSE est un document stratégique ambitieux (2/2)

- Le PRSE dispose de moyens importants pour la mise en œuvre des actions
 - Parmi les 53 opérations, 27 avaient donné lieu à l'identification d'une source de financement dès l'élaboration
 - Le budget du PRSE estimé à 1,3M€, soit 50K€ par action en moyenne
 - Les montants varient de 2 000€ à 160 000€
- Les moyens ont été déployés sur les actions prioritaires
 - Les actions d'étude et de recherche
 - Les actions relatives à la qualité de l'eau
- Seulement 20% des répondants au questionnaire indiquent que le manque de moyens financiers a été un point de blocage pour la mise en œuvre des actions



Le PRSE en soutien des politiques sectorielles

- Les enjeux de santé – environnement sont pris en compte dans les autres plans et programmes d'action régionaux
 - Les thématiques du PRSE se retrouvent dans les autres documents
 - La référence au PRSE est plus souvent explicite dans la partie introductive que dans les actions

- Le PRSE se positionne comme un document complémentaire des actions mises en œuvre dans d'autres plans
 - Quasiment toutes les actions entrent en résonance avec les thématiques abordées dans d'autres programmes
 - Mais on note assez peu d'actions directement reprises entre les documents
 - Les actions viennent le plus souvent préciser ou compléter les actions des autres plans

- Le PRSE permet d'exploiter des sujets non traités dans les politiques sectorielles
 - En lien avec son rôle de « fondateur », le PRSE identifie des actions qui se poursuivent dans des politiques sectorielles

Une concertation expresse mais globalement efficace (1/2)

- Le PRSE a donné lieu à une concertation large
 - Plus d'une centaine d'acteurs a participé à l'élaboration du PRSE dans 5 groupes de travail thématiques
 - Un effort a été fourni pour associer des acteurs des 5 collèges du Grenelle (notamment par rapport au PRSE 1)
 - Les acteurs institutionnels sont cependant plus largement représentés
 - *Moins d'un tiers des participants est issu de la société civile (12% issus du monde associatif)*

- L'essentiel du temps de concertation a été organisé sur 1 mois
 - Les participants regrettent une concertation trop rythmée (3 réunions en un mois), qui a limité la possibilité de prendre du recul sur les priorités
 - *Mais 75% des répondants à l'enquête jugent que la durée de la concertation était adaptée*
 - Quelques fiches actions rédigées trop vite sont apparues difficiles à mettre en œuvre
 - *Le nombre d'opérations réorientées ou bloquées du fait d'un problème à la conception est cependant raisonnable (moins de 10)*

- La méthode de travail a permis de structurer les contributions des groupes de travail pour s'assurer de la pertinence des actions
 - Au regard du PRSE1, au PNSE2 et des enjeux du territoire

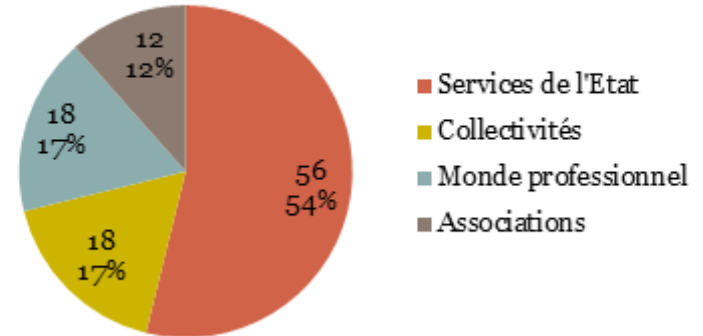
Une concertation expresse mais globalement efficace (2/2)

- L'élaboration du PRSE 2 a d'abord mobilisé des acteurs institutionnels
 - 56% des participants sont issus des services de l'Etat
 - 17% représentent les collectivités

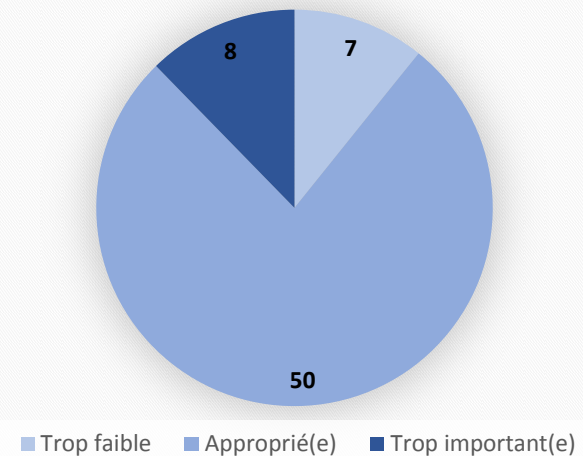
- Parmi les 19 répondants au questionnaire n'ayant pas participé
 - 10 n'ont pas été invités
 - 12 auraient souhaité être associé (7 sous une forme « active »)

- Les répondants au questionnaire jugent
 - A 81% que la prise en compte des productions était adaptée
 - A 76% que le nombre de participants à l'élaboration du PRSE était approprié

Participation aux groupes de travail



Le nombre de participants à l'élaboration du PRSE était :



Le PRSE a joué son rôle pour la mobilisation des partenaires (1/2)

- La mise en œuvre du PRSE a permis de continuer à mobiliser les acteurs associés lors de l'élaboration
 - 90% des acteurs associés à la mise en œuvre avaient déjà participé à l'élaboration
- La constitution de groupes projets par opération a plutôt recueilli des avis favorables
 - Seulement 14% des répondants identifient le manque de pilotage technique comme une difficulté
 - 73% des répondants jugent utiles et suffisamment réguliers les contacts avec les partenaires d'une opération
- Mais cette organisation présente deux limites
 - Elle est relativement chronophage
 - *Le manque de moyens humains est le premier facteur freinant pour les répondants au questionnaire (35% des répondants)*
 - Elle a contribué à parcelliser le PRSE et a parfois limité les passerelles et les synergies entre des opérations proches
 - *51% des répondants au questionnaire jugent que les contacts avec les partenaires des autres actions étaient insuffisants*
- Un peu plus de la moitié seulement des répondants à l'enquête (55%) déclare disposer de suffisamment d'informations sur le PRSE

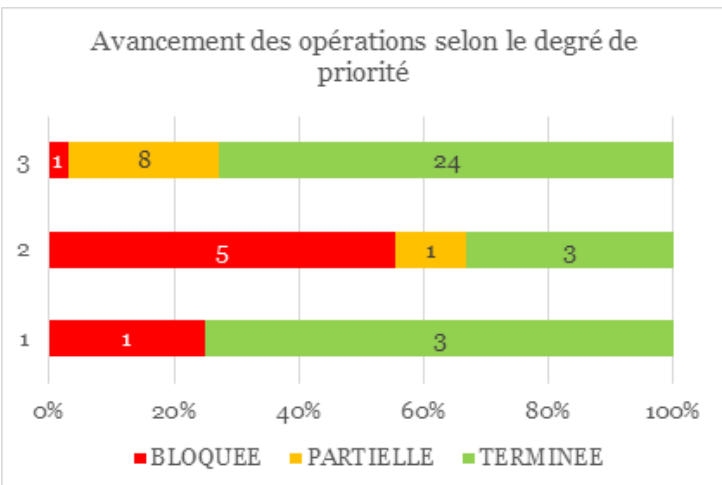
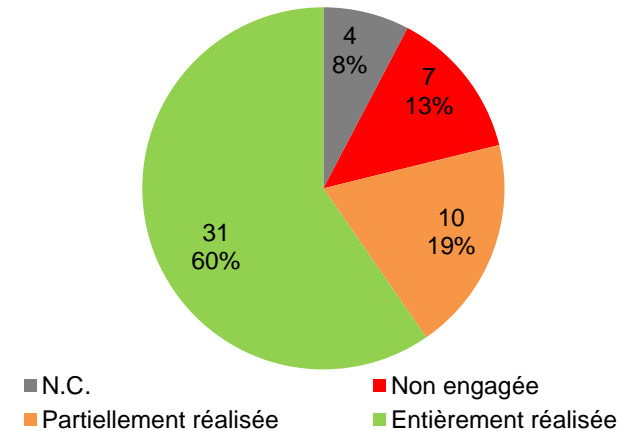
Le PRSE a joué son rôle pour la mobilisation des partenaires (2/2)

- La gouvernance du PRSE permet d'impliquer les partenaires
 - Le GRSE associe des représentants des 5 collèges du Grenelle
 - *Les associations y sont bien représentées (30%)*
 - Les répondants à l'enquête identifient un progrès possible pour renforcer la représentativité des participants
 - *Les collectivités territoriales ne représentent que 10% des membres du GRSE*
 - *Mais ils ne sont que 20% à juger que le nombre de participants devrait être augmenté*
- Le GRSE est d'abord identifié comme une instance d'échange et d'information
 - 88% des répondants au questionnaire identifient son rôle pour mettre en réseau les acteurs
 - 85% des répondants estiment qu'il permet de diffuser des bonnes pratiques
- Avant d'être une instance de pilotage et de décision
 - 70% des répondants souhaiteraient qu'il inclut un temps de discussion sur la stratégie du PRSE
 - 85% des répondants jugent qu'il serait souhaitable de prévoir un temps de travail en commissions thématiques

Le PRSE est bien avancé

- Au global, les actions du PRSE sont bien avancées
 - Près de deux tiers des actions sont terminées
 - 7 actions seulement sont bloquées
- L'état d'avancement est cohérent avec les priorités du PRSE
 - Les actions hautement prioritaires sont bien avancées (24/33 sont terminées)
 - Les actions de recherche sont finalisées pour 75% d'entre elles
 - Deux tiers des actions de sensibilisation et de mise en réseau sont terminées
 - L'existence d'un budget et le montant identifié ne suffit pas à expliquer l'avancement des actions
- Dans la grande majorité des cas, les participants aux ateliers jugent que l'avancement est conforme à leurs attentes
- Le point de vue des acteurs sur l'avancement des actions est globalement partagé

Degré de réalisation des opérations du PRSE 2



Le PRSE comme facteur facilitant en tant que tel

- La dynamique générée par le PRSE est un facteur facilitant pour la réussite des actions
 - A travers les moyens humains et financiers qui y ont été consacrés
 - A travers sa capacité à faire travailler les acteurs ensemble
 - A travers les processus de travail autour de l'action
 - L'inscription de l'action au PRSE est citée comme un facteur facilitant pour 3 actions

- Les freins sont plus souvent extérieurs au PRSE
 - Parmi les 7 actions bloquées, 4 sont dépendantes de facteurs extérieurs au PRSE et aux acteurs

Déroulement des travaux de l'après-midi

Déroulement de l'après-midi

- Objectifs des travaux de l'après-midi
 - Approfondir les conclusions sur un sujet plus précis
 - Définir une situation souhaitable sur ce sujet en vue du PRSE 3
 - Identifier des pistes d'actions opérationnelles et concrètes

- Sujets de discussion pour les travaux de l'après-midi
 - Quelle posture pour le PRSE3 ?
 - *Un PRSE territorialisé ?*
 - *Un PRSE acteur ?*
 - *Un PRSE pionnier ?*

 - Quel pilotage stratégique et opérationnel pour le PRSE ?
 - *Quel rôle pour le GRSE ?*
 - *Quel pilotage des actions ?*

Pause déjeuner



Reprise des travaux à 14h



Pourquoi poser cette question ?

- Le PRSE 2 disposait d'un positionnement de « structuration » de l'action à travers :
 - Des actions de création de connaissance
 - Des actions de mise en réseau des acteurs
 - La création d'une dynamique sur la question de la santé – environnement
- Les conclusions de l'évaluation font état d'un résultat très satisfaisant du PRSE 2...
- ... mais, la poursuite de ce positionnement pose question
 - Est-ce le rôle d'un document régional que d'investir des actions de recherche ?
 - La dynamique régionale peut-elle se maintenir autour d'une logique de création de connaissance (au détriment de l'action concrète) ?
- Plusieurs autres postures sont possibles pour le PRSE 3
 - Un PRSE plus... territorialisé
 - Un PRSE plus... acteur
 - Un PRSE plus... pionnier

Quels constats par rapport aux postures possibles ?

- Un PRSE plus... territorialisé
 - Le PRSE 2 n'est pas territorialisé dans sa conception, il est revanche mis en œuvre au niveau des départements
- Un PRSE plus... acteur
 - Le PRSE agit peu en direct sur les risques ou les nuisances
- Un PRSE plus... pionnier
 - Le PRSE n'investit pas de thématiques nouvelles par rapport aux politiques sectorielles

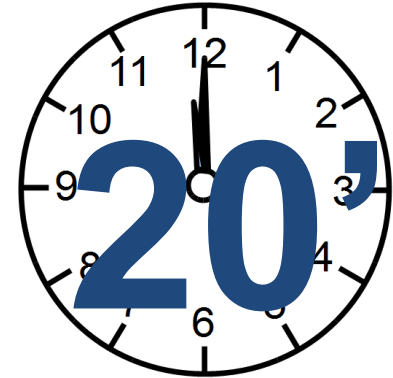
Temps de travail 1 – Quelle posture pour le PRSE 3 ?

- En sous-groupe, identifiez les **arguments en FAVEUR** de la posture qui vous est proposée
 - Le PRSE doit être « territorialisé » parce que...
 - Le PRSE doit être « acteur » parce que...
 - Le PRSE doit être « pionnier » parce que...

- Dans 20 minutes, vous changez, et travaillez sur une autre « posture »

- Dans 15' vous changez et travaillez sur une autre « posture »

- Restitution des arguments et discussion



Pourquoi poser cette question ?

- Le PRSE 2 disposait d'un pilotage opérationnel et stratégique très partenarial
 - Un GRSE composé des 5 collèges du Grenelle
 - Des groupes projets pour chaque opération

- Les conclusions de l'évaluation font état d'un résultat satisfaisant du PRSE 2...

- ... mais, la poursuite de ce positionnement pose question
 - Comment élargir la mobilisation aux acteurs qui sont moins présents dans le PRSE ?
 - Comment maintenir la dynamique sans épuiser les partenaires ?

- Deux niveaux de réflexion
 - Au niveau opérationnel, la mise en œuvre et le suivi des actions
 - Au niveau stratégique, le pilotage d'ensemble du PRSE

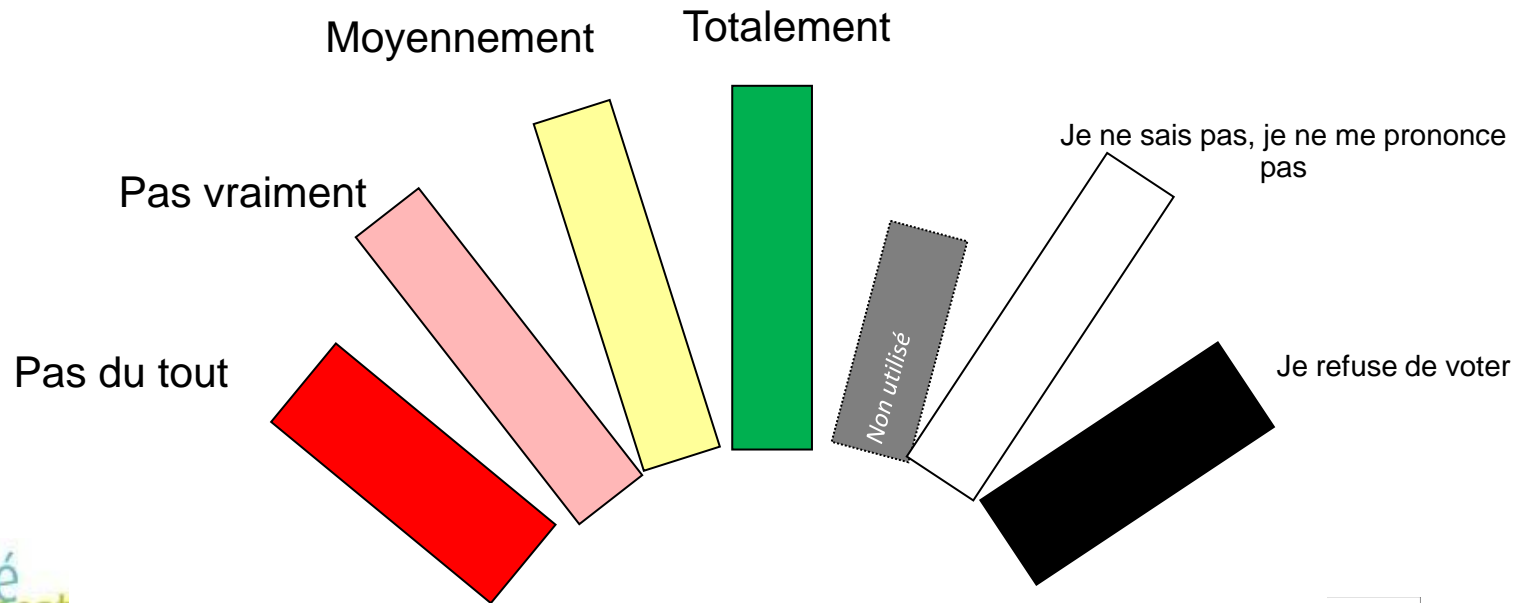
Quels constats par rapport aux instances de pilotage ?

- Le GRSE
 - Il associe les acteurs des 5 collèges
 - Il est d'abord informatif

- Les groupes projet par opération
 - L'échange est jugé riche et utile pour l'avancement des actions
 - Mais il est chronophage et limite les passerelles entre les opérations proches

Temps de travail 2 - Quel pilotage stratégique et opérationnel pour le PRSE ?

- D'après vous, le GRSE doit-il
 - Rester une instance à vocation « informative » ?
 - Etre une véritable instance de décision sur le PRSE ?
 - Constituer une instance de travail et / ou de production ?



Séminaire du 30 juin 2015

Temps de travail 2 - Quel pilotage stratégique et opérationnel pour le PRSE ?

- Le PRSE 3 doit-il conserver une organisation par groupe projet au niveau de chaque opérations ?
- Indiquer individuellement les raisons pour lesquelles il faut ou il ne faut pas conserver l'organisation par groupe projet au niveau de chaque opération

*Oui,
parce que...*

*Non,
parce que...*

Pour conclure

Merci de votre participation